

## CIRCULAIRE

## Commission Paritaire de rentrée : RIEN NE BOUGE !

La CPPNI du 21 septembre a marqué la reprise des négociations de branche après un été qui aura vu la mise en œuvre de l'obligation vaccinale et de la suspension, dans certains cas, des contrats de travail de plusieurs de nos collègues.

Les sujets à l'ordre du jour concernaient d'autres priorités pour les employeurs. La rédaction de « guides » leur permettant de remplir leurs obligations légales sans avoir à mobiliser de « ressources » dans leurs structures... Ainsi, nous sont proposés des « accords » qui ne font que reprendre les obligations légales et «invitent», «recommandent», «suggèrent»... et pendant ce temps, dans le livre 3 notamment, on contrôle la vaccination des collègues et on renvoie chez eux celles et ceux qui ne veulent ou ne peuvent présenter de justificatif.

Enfin, en préambule de la NAO, on nous présente une étude salariale qui confirme ce que l'on constate dans nos mutuelles : des écarts qui se creusent entre les plus bas salaires et les salariés en haut de la grille, des augmentations collectives de branche « en panne » (dernière NAO signée il y a bientôt 10 ans, en décembre 2012), et une tendance à n'octroyer plus que des primes ou augmentations individuelles dont on sait à qui elles vont.

Nous en sommes au point où les salaires minimums de branche sont inférieurs au SMIC!

Les employeurs, qui veulent « aller vite » sur la NAO à venir, sont sourds aux arguments développés par les organisation syndicales, CGT en tête, et pour une raison simple : le rapport de force !

Nous appelons **TOUS LES SALARIES de la mutualité à se mobiliser** et à rejoindre les cortèges qui se formeront le 5 octobre prochain pour défendre le modèle social que nous revendiquons :

## SALAIRES, EMPLOIS ET PROTECTION SOCIALE! TOUS DANS LA RUE LE 5 OCTOBRE 2021!

N° 30/2021 MUTUALITÉ 28/09/2021

La délégation mutualité CGT